

Produits liés

- SpyderPRINT
- SpyderSTUDIO
- SpyderCube
- SpyderCheckr
- SpyderLensCal

SPECIFICATIONS LOGICIELLES

	Spyder4ELITE	Spyder4PRO	Spyder4EXPRESS
Choix Gamma	Illimités	1.8, 2.0, 2.2, 2.4	2.2
Choix de températures de couleurs	Illimités	5000K, 5800K, 6500K, native	6500K
Cibles spéciales	NTSC, PAL/SECAM, Cineon, L-Star*	64 patches	64 patches
Support des profils ICC	ICC 2, ICC 4	ICC 2, ICC 4	ICC 2
Étalonnage d'affichages multiples	✓	✓	—
Étalonnage de télévision	✓ mise à niveau via logiciel disponible sur notre site internet	✓ mise à niveau via logiciel disponible sur notre site internet	—
Étalonnage de vidéoprojecteur	✓	—	—
Mesure de la lumière ambiante	✓	✓	—
Utilitaire de ré-étalonnage	✓	✓	—
Console expert	✓	—	—
Contrôle de luminance de noirs et des blancs personnalisée	✓	—	—
Historique de l'affichage	✓	—	—
Interface SpyderProof	✓	✓	✓
StudioMatch	✓	—	—
Édition de la courbe Gamma	✓	—	—
Vérification en temps réel du profil et de l'étalonnage	✓	✓	✓
Option L-Star	✓	—	—
Fonction d'importation des courbes	✓	—	—
SpyderTune	✓	—	—
Balance itérative des gris	✓	—	—

* L-Star technology is Licensed Property of INTEGRATED COLOR SOLUTIONS, INC., Patent No.: 7,095,552 and No. 6,937,249.

SPECIFICATIONS MATERIELLES

Appareil de mesure	Spyder4ELITE	Spyder4PRO	Spyder4EXPRESS
Capteur de lumière	✓	✓	—
Capteur de couleurs	Détecteur 7 filtres	Détecteur 7 filtres	Détecteur 7 filtres
Taille de l'ouverture	27 mm	27 mm	27 mm
Temps d'étalonnage initial	5 minutes	5 minutes	5 minutes
Temps de ré-étalonnage	2.5 minutes	2.5 minutes	—
Protection lumière ambiante	5.08 cm	5.08 cm	5.08 cm
Méthode de montage	Contrepoids universel et trépied	Contrepoids universel et trépied	Contrepoids universel
Support de bureau avec trépied	✓	✓	—
Dimensions physiques	3.8 cm (D) x 8.9 cm (W) x 10.2 cm (L)	3.8 cm (D) x 8.9 cm (W) x 10.2 cm (L)	1.5 in. (D) x 3.5 in. (W) x 4 in. (L)
Connexion à l'ordinateur	USB	USB	USB
Garantie matérielle	1 an (pour les pays de l'UE, la période est de 2 ans)	1 an (pour les pays de l'UE, la période est de 2 ans)	1 an (pour les pays de l'UE, la période est de 2 ans)